

EMALA (Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique)

Les enseignants EMALA interviennent dans les écoles pour aider les enseignants dans la conduite de leurs différents projets et apporter du matériel et une documentation nécessaire et utile dans les classes. Ces postes répondent à la spécificité des départements ruraux. 4 postes EMALA existent actuellement sur le département : Artobus, Gymnobus, Ludobus, Technobus. Depuis cette année, ils sont amputés de 20% de leur temps (janvier et février) pour assurer des remplacements.

Animateur TICE

(Techniques de l'Information et de la Communication à l'Ecole)

2 animateurs TICE dans la Creuse.

Leurs missions :

- conseil, déploiement des outils numériques et suivi dans les écoles.
- formation des enseignants aux nouvelles technologies

Conseiller pédagogique

=> Il assure l'assistance et le suivi des enseignants débutants.

=> Il est chargé d'une grande partie de la formation continue des enseignants, de la mise en place et du suivi des projets dans les classes. Il y a 10 conseillers pédagogiques dans le département : 3 généralistes, 4 pour l'éducation physique et sportive, 1 pour l'éducation musicale, 1 pour les arts plastiques, 1 pour les langues vivantes.



SNUipp-FSU 23

Remplaçants

BM Congés

Au nombre de 46 dans notre département, ils assurent le remplacement des enseignants absents pour congés maladie, maternité, paternité ou autorisations d'absences diverses.

Le nombre de remplaçants a fortement chuté ces dernières années et, aujourd'hui, de nombreux remplacements ne peuvent être assurés dans les écoles.

Remplaçants

BM Formation Continue

Au nombre de 10 sur le département, ils remplacent les collègues qui partent en stages de formation continue.

Les collègues BMIFC sont de plus en plus souvent envoyés sur des remplacements de congés maladie et les stages de formation continue se font de plus en plus rares, et sont parfois annulés.



SNUipp-FSU 23

DES ENSEIGNANTS HORS LA CLASSE ?

Le Président de la République s'est engagé, en juin dernier, lors d'un déplacement en Lozère, à ce qu'il n'y ait pas de baisse du nombre de classes en 2012. Pour autant, il n'est pas revenu sur le volume des 14 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale. Equation impossible? Non.

De massives suppressions de postes d'enseignants dits « hors la classe » sont envisagées afin de poursuivre la politique aveugle du gouvernement du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Alors? La suppression d'une grande partie de ces postes d'enseignants « hors la classe » aura-t-elle un impact sur le bon fonctionnement de l'école publique? Nous en sommes convaincus.

QUI SONT-ILS ?

QUEL EST LEUR ROLE ?

EN QUOI LEUR ACTION EST INDISPENSABLE ?



FSU 23

Les enseignants RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté)

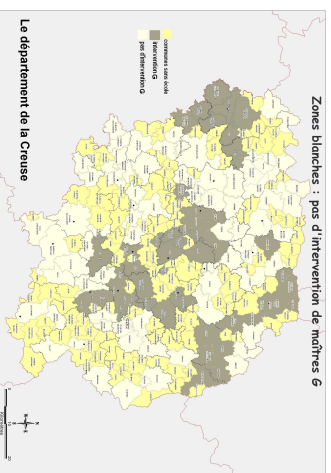
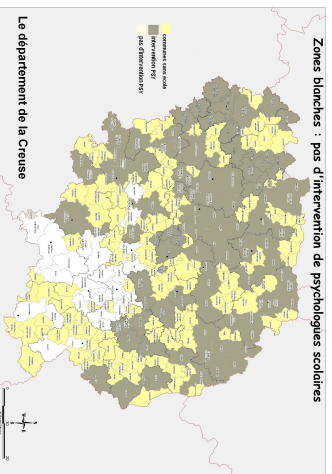
8 réseaux d'aide sont en place pour toute la Creuse soit en moyenne un RASED pour près de 1100 élèves (!) mais **2 RASED sont incomplets (Le RASED de Bourgneuf n'a pas de maître G et le RASED de Bonnat n'a qu'un psychologue I)**
Il y a actuellement **8 Psychologues scolaires, 6 maîtres G et 9 maîtres E**.
Ils interviennent auprès des élèves en difficulté de la maternelle au CM2.
Les cartes des zones blanches parlent d'elles-mêmes.

Le psychologue scolaire

C'est un enseignant diplômé.

Ses missions :

- => Les actions en faveur des enfants en difficulté scolaire ou personnelle.
- => Rôle de communication médiateur famille/école.
- => Participation à l'intégration des élèves handicapés dans l'école et évaluation pour l'orientation vers les classes et établissements spécialisés des élèves en grave difficulté
- => Liaisons avec les organismes et instances extérieurs à l'école (SESSAD, MDPH, Equipe de suivi de scolarisation ...).



L'enseignant spécialisé option G

Ses missions :

- => Ajuster progressivement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles.
 - => Rendre efficaces les différents apprentissages et activités proposées par l'école.
 - => Restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi
- Il assure la mise en place de l'aide, projet spécifique à chaque enfant, les rencontres avec les partenaires. Il propose le projet d'aide et ses modalités, il règle les moyens d'évaluation.
- La conduite du travail rééducatif

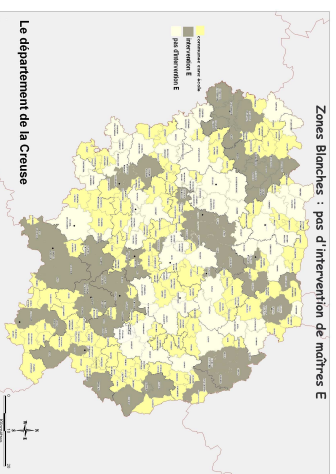
- La régularisation de l'aide (il confronte les observations et les avis afin de continuer, ajuster, modifier ou arrêter l'aide.)

L'enseignant spécialisé option E

Son intervention est de l'ordre de la remédiation pédagogique. L'objectif est d'améliorer la capacité de l'élève à :

- Dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages
- Maîtriser ses méthodes et techniques de travail
- Prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite

Depuis l'an dernier, certains postes E ont été « sédentarisés ».



L'enseignant référent

C'est un enseignant spécialisé chargé du suivi des élèves handicapés scolarisés de la maternelle au lycée. Tous les élèves reconnus handicapés bénéficient de ce suivi.

Il est chargé de

=> l'établissement des coordinations et collaborations nécessaires entre tous les professionnels qui interviennent auprès des élèves handicapés et de leurs familles.

=> organiser et conduire les équipes de suivi de la scolarisation à l'origine des projets personnalisés de scolarisation. Ces enseignants sont au nombre de 3 dans le département

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

Le conseiller référent à la MDPH

=> assure des missions d'accueil, d'échange, d'information et de recueil des demandes de compensation de la famille de l'enfant porteur de handicap.

=> participe au dispositif d'évaluation de la situation de la personne handicapée, et à l'élaboration du plan personnalisé de compensation et du projet personnalisé de scolarisation des enfants handicapés et scolarisés.

=> travaille en partenariat avec les enseignants référents, avec les professionnels et les structures d'accueil.

CDO (Commission Départementale d'Orientation)

=> La CDOEASD examine les dossiers des élèves pour lesquels une proposition d'orientation vers des enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) a été transmise. Sur la Creuse, il n'y a qu'un demi-poste affecté à cette fonction.